

ECOLE MATERNELLE DE BOUSBACH

INSCRIPTIONS

RENTREE 2014/2015

Les inscriptions des enfants habitants BOUSBACH se dérouleront à l'école
maternelle,

le vendredi 23 mai 2014

De 8h30 à 11h et de 14h à 15h

les inscriptions concernent les :

**ENFANTS DE PETITE SECTION : nés en 2011
et pour les nouveaux arrivants de la commune :**
ENFANTS DE MOYENNE SECTION : nés en 2010
ENFANTS DE GRANDE SECTION : nés en 2009

**Vous pouvez vous rendre dès à présent à la mairie afin de récupérer un
certificat d'inscription.**

Le jour de l'inscription à l'école, merci de vous munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- du coupon d'inscription établi par la mairie

Aucune inscription ne pourra être prise sans ces documents.

Pour les demandes de dérogation, inutile de vous rendre en mairie.

Vous pourrez venir à l'école directement et votre enfant sera inscrit sur liste d'attente et sera admis ou non à l'école en fonction des places disponibles.